L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 JUILLET 1878. 51me Année

DUFOUR & LIHET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 27 JUILLET 1878.

AVIS.

Aucune annonce de nature politique n'est admise à moins qu'elle ne soit payée d'avance.

Conventions commerciales.

Si les conventions devaient faire le bonheur des peuples il y a long-temps que le peuple des Etats-Unis serait au comble de la félicité humaine, car ce ne sont pas les conventions qui lui manquent. Il en a tant qu'il n'en connait pas le nombre ni même l'objet, bien que chacune avant de se réunir prenne, très solennellement, le soin d'annoncer avec bruit le but de sa convocation. Néanmoins les intentions précises des promoteurs de ces séries d'assemblées libres ne sont jamais bien connues d'avance, et ce n'est que lorsque les discussions sont ouvertes qu'on commence à entrevoir les raisons qui en ont déterminé l'appel.

Nous avons en ce moment ou nous aurons bientôt deux conventions commerciales. L'une est internationale; elle doit poser les bases d'un traité de commerce entre la France et les Etats-Unis, à l'avantage bien entendu des deux pays. Cette convention préparatoire pourrait faire grand bien, car la politique en sera rigoureusement exclue. Elle n'aura et ne pourra avoir qu'un but simple et clair, le but d'améliorer des relations qui ont été entièrement troublées par les nécessités de situation résultant de la guerre aux Etats-Unis. Les frais de cette guerre ont été immenses et excèdent de beaucoup toutes les dépenses faites auparavant pour arrondir le domaine fédéral et le compléter des rives de l'Atlantique aux rives du Pacifique. Le total de ce que la guerre presque continue avec les sauvages a coûté depuis la fondation de la république et même avant sous le régime colonial, n'approche pas de la dette qui a été la conséquence et le fruit de la guerre civile, triste fruit, dont on se serait bien passé et dont nous nous efforçons vainement aujourd'hui de diminuer l'amertume. Ce qui constitue la lourdeur d'une dette, c'est pas précisément la grosseur du capital représentée en chiffres, le payement d'un capital pouvant se remettre indéfiniment, mais c'est le service de l'intérêt qui à chaque semestre prend la plus forte et la plus claire partie des revenus du pays.

Le tarif exagéré du gouvernement fédéral vient de là. On a trouvé plus court, plus simple et plus facile de tirer du commerce qui se fait avec l'étranger les sommes requises pour le service de l'intérêt dont nous parlons, que de les demander à l'industrie nationale qui concerne plus directement chaque citoyen. Il semble qu'au moyen d'un tarif c'est l'étranger qui paye et non la nation. Jamais calcul ne fut plus faux, car si l'étranger paye quelque chose, la nation paye dix fois, cent fois plus, par les entraves que le tarif ne cesse d'opposer à toutes les combinaisons de commerce possibles. Ce que les Américains ont perdu par là est incalculable. Il y ont sacrifié le développement de leur marine et, sous le rapport mercantile, leur liberté d'action à l'extérieur, liberté qui était le caractère le plus distinctif de leur propre génie.

C'est contre ces difficultés que la convention franco-américaine aura à lutter dans ses discussions et délibérations. Il faudra réagir contre les entraves de douane et démontrer qu'elles sont plus nuisibles que profitables aux revenus des deux pays. Cette convention, sans aucun doute, résoudra beaucoup de questions à l'avantage du commerce en général, mais le but ne sera pas atteint pour cela. C'est une convention libre et spontanée, qui s'est constituée elle-même, comme on dit ici, et dont les études laborieuses n'auront de valeur qu'autant que le résultat en sera approuvé par les autorités des deux républiques. En fait d'abaissement de tarif, nous avons plus de confiance dans le gouvernement de France que dans le gouvernement des Etats-Unis, à en juger par l'accueil que le Congrès a fait au dernier projet de tarif d'un représentant de New York.

Le tarif est un véritable préjugé aux Etats-Unis, préjugé d'autant plus redoutable qu'il a été cultivé et entretenu avec soin par un parti comme le plus caractérisé et le plus sacré de ses dogmes. Le parti qui le soutenait est mort, il est vrai, mais la guerre est venue en aide à sa doctrine, et le besoin d'argent qui a été le résultat de la guerre, a donné à cette doctrine une puissance presque irrésistible. Il faudra donc beaucoup d'efforts démonstratifs, beaucoup d'énergie et de persistance, il faudra aussi beaucoup d'éloquence pour faire comprendre en Amérique que le calcul est ruineux, que la doctrine est fausse et qu'il y a plus à gagner qu'à perdre au renversement du préjugé.

Mais nous aurons ici une autre convention commerciale dont l'ouverture des séances a été fixée au 3 décembre prochain. Cette convention doit s'occuper spécialement du commerce dans la grande vallée du Mississippi. Cette convention brille par son opportunité et l'actualité des intérêts qui feront le sujet de ses délibérations. Cette assemblée représentera notre Chambre de Commerce, notre Bourse [illegible] municipales [illegible] lumières, certes, [illegible] querront pas et l'on peut être sûr que les questions qui se rattachent à la navigation du fleuve, au commerce dont il est la voie naturelle, à la protection des terres [illegible] seront traitées ex-professo. Nous [illegible] aussi, et cela va de soi, que la question des transports par voie fluviale [illegible], et la meilleure attention de l'assemblée. Le moment [illegible]

Cette affaire des transports à bon marché est vaste pour nous. Il s'agit de savoir si le port de la Nlle-Orléans, sera ce que la nature veut qu'il soit, le port de sortie de la plus grande partie des denrées du Nord-Ouest. Il n'y a rien de chimérique en cela, car nous voyons que l'intérêt qui se rattache à cette affaire est partagé par d'autres localités que la Nlle-Orléans. Les producteurs de céréales de l'Ouest comprennent bien qu'ils sont perdus si une voie de transport à bon marché ne leur est offerte pour [illegible] gagner à leurs denrées un [illegible]. Les voies ferrées sont trop coûteuses; elles seront encore plus [illegible] s'il y a baisse dans le prix des denrées de l'Ouest, [illegible] plus que probable avec l'abondance croissante des récoltes et le rétablissement de la paix en Europe. Cette perspective est triste pour les farmiers dont le revenu tout entier consiste en [illegible]. Aussi se préoccupent-ils non seulement de la navigation du Mississippi, mais encore de la navigation du Missouri, son plus grand tributaire.

Le Missouri n'est pas [illegible] des bancs qui entravent le cours des bateaux, et [illegible] bien longtemps on a passé [illegible] ne pourraient pouvoir. Mais la nécessité [illegible] impossible a eu lieu. Un train de barges a amené, à St. Louis 100,000 boisseaux de grains destinés à gagner le littoral du Golfe, et Kansas City, d'où viennent ces grains, prépare d'autres expéditions. C'est à nous maintenant à encourager cet essai par le bon marché du transport entre St. Louis et la Nouvelle-Orléans et c'est ce dont la convention commerciale, qui doit siéger ici à partir du 3 décembre prochain, devra s'occuper de préférence à tout. L'avenir commercial de la Nouvelle-Orléans est là.

LES DEUX SÉANCES.

Au moment où Ben Butler embarrassait si fortement Sherman à Atlantic City où l'enquête Potter se poursuit maintenant, et au moment où il disait à Sherman qu'il tenait à prouver qu'un marché avait été conclu entre ceux-ci et ceux-là, les dépositions de l'honorable M. Ellis et du major Burke devant le sous-comité de la Louisiane, dans la dernière séance de l'enquête à la Nlle-Orléans, donnaient pleine valeur aux prétentions de Butler. Il y a eu marché en effet, et c'est par ce moyen qu'on a pu arriver à la solution de la question présidentielle. C'est après avoir obtenu l'assurance que les gouvernements de Nicholls et de Hampton seraient reconnus que les représentants du Sud ont consenti au comptage des votes.

Mais, a dit M. Potter, nous ne pouvons trouver mauvais que MM. Nicholls et Hampton aient voulu sauver leurs Etats. Je ne les blâme pas non plus, a répondu Butler. A leur place j'en aurais fait autant. Mais ce n'est pas le général Howe qui acheta Arnold que je veux poursuivre. C'est Arnold, et Arnold seul.

[illegible] qui ne voulait pas avouer que les nominations de Badger et de Behan avaient été faites le même jour et qui conseillait à Butler d'examiner les papiers relatifs à ces nominations pour le savoir. Il a répliqué que les papiers ne lui diraient pas cela et qu'il le lui demandait à lui-même. Sherman a refusé de répondre et a gardé le silence; ce qui fait penser que les nominations viennent du président et non de Sherman bien qu'elles appartiennent au département du Tresor. Le secrétaire a été ainsi désarçonné.

Butler prenant alors Garfield corps à corps lui a demandé si la Législature qui avait élu Kellogg sénateur des Etats-Unis, n'était pas assez légale pour valider l'élection de Packard à la place de gouverneur, et s'il ignorait que ce gouvernement de Packard et cette Législature se fussent maintenus pendant trois mois?

Oh, a dit Garfield, cette Législature et ce gouvernement se sont maintenus sur huit arpents de terre tout au plus.

Je vous demande le "temps" et vous me répondez "arpent" a dit Butler.

Eh bien, oui, ils ont vécu trois mois, j'en conviens. Qu'en voulez-vous conclure?

J'en conclus que le Président en retirant les troupes et en laissant tomber Packard exécutait le marché convenu.

D'autres questions adressées à Garfield l'ont mis dans un embarras extrême et l'ont réduit au silence, et la séance a été ajournée au lendemain.

Cette enquête aura été pour Butler une occasion comme peut-être il n'en avait jamais trouvé encore, de faire briller les qualités d'un esprit qui est tout à la fois rusé, ironique, hardi, profond, et d'une fécondité inépuisable.

CONTRE LA CONVENTION CONSTITUTIONNELLE.—La convention du parti démocrate conservateur de la paroisse Iberville a passé, à la date du 20 juillet la résolution suivante:

Résolu que si en commun avec la démocratie de tout l'Etat, nous désirons ardemment un changement dans la loi organique qui nous régit actuellement, cependant nous sommes d'opinion qu'il est inopportun d'agiter le sujet en ce moment. Il serait sans nécessité un élément de discorde dans les rangs du parti, qui est harmonieux sur les autres questions dans toutes les portions de l'Etat, et qui marche maintenant vers l'accomplissement de son grand objet avec la force provenant d'une parfaite unité, unité qu'il serait téméraire de mettre en péril.

EQUIPAGE ATTAQUÉ DE LA FIÈVRE.—Le capitaine Minot de la barque "Wild Hunter," de Liverpool, rapporte qu'à 52 milles ouest-nord-ouest de Tortugas, il a parlé à la goëlette trois mats "Lillie Fawi Kasberg" de Mobile allant à Cuba. Le capitaine était mort, et le second était mourant de la fièvre. On demandait un navigateur; mais le Capt. Minot n'en avait pas un à envoyer. Il dit qu'il n'a pu voir que trois hommes à bord de la goëlette.

LA VILLE DE PARIS.—M. L. Grand nous a communiqué hier une dépêche lui annonçant que le vapeur "Ville de Paris" était à 10 heures du matin en vue du Hâvre.

On trouvera dans nos colonnes une lettre de Paris adressée à M. Durieu par monsieur Bruiesse son représentant à l'exposition. On verra que, quoique ce monsieur n'ait pu obtenir un emplacement à l'exposition, il a trouvé moyen d'exposer les vitrines de l'Etoile rouge en faisant ériger, tout près du Trocadéro, une bottine où il a pu faire une exposition indépendante qui attire des milliers de personnes. De plus les dames [illegible] d'apprendre que les nouveaux patrons de chaussures [illegible] sous peu à Philadelphie où M. Durieu doit se rendre bientôt pour faire perfectionner ses souliers américains sur ces mêmes patrons.

BORGES' HOUSE.—M. G. M. Borges si favorablement connu comme propriétaire du salon Acmé, rue Royale, ouvre aujourd'hui, samedi, 27 du courant, un des plus élégants restaurants de la ville rue de la Douane 109, entre les rues Royale et Bourbon. L'établissement est superbe et dirigé par un homme aussi habile que M. Borges, il ne peut manquer de réussir.

LES EXPÉDITIONS POLAIRES ET M. J. G. BENNETT.—On télégraphie de Washington:

D'une communication reçue dernièrement au bureau de la marine il ressort que M. James Gordon Bennett a le projet d'une double expédition au pôle Nord, un navire allant par le détroit de Behring, l'autre par le Spitzberg.

A la suite de consultations qu'il a eues à l'étranger avec M. Petermann, le grand géographe [illegible] en matières [illegible] l'intention [illegible] pour une [illegible] expédition [illegible]

La Jeannette est en route pour San Francisco et franchira le détroit de Behring au commencement de l'année prochaine. [illegible]

L'[illegible] au bureau de la marine est de s'informer si sa proposition serait accueillie [illegible] est un navire solide, et avec l'équipement que [illegible] l'intention de donner à [illegible] il serait excellent pour un voyage dans l'Arctique.

LA PRESSE FRANÇAISE ET LA CESSION DE CHYPRE.

La presse française discute la cession de Chypre à l'Angleterre.

L'île de Chypre aux Anglais! s'écrie l'*Union*. Savez-vous ce que cela veut dire? C'est la suprême ruine du nom français en Orient, c'est la domination britannique dans des pays tout remplis de notre histoire. Les Anglais, maîtres de cette île si riche, et dont ils peuvent faire un établissement formidable, deviennent, en fait, les maîtres de la Syrie et de l'Egypte. Chypre n'est qu'à quelques heures de ces deux régions.

Ses nouveaux possesseurs étendront leurs mains sur les côtes où les ports abondent, ils travailleront à leur gré les bords de l'Euphrate, de l'Oronte et du Jourdain, et leur propagande s'acharnera sur les catholiques du Liban et de la Palestine. Nous ne serons plus que des étrangers sur cette terre qui fut jadis un royaume français, et dont chaque nom éveille des souvenirs de notre patrie. Les siècles nous avaient fait là un diadème qui nous est arraché; nos vieux titres ne comptent plus, la poussière de nos aïeux parle inutilement le langage de la gloire. Cette France d'Orient disparait devant l'Angleterre; cette Egypte pour laquelle nous avons tant fait nous échappe, et cette belle et illustre mer où, jusqu'au dernier siècle, les Anglais ne pouvaient naviguer que sous notre pavillon, ne connaitra plus que leurs lois!

A l'autre bout de la presse, sous une autre forme et pour d'autres motifs, la *République française* n'est pas moins émue.

Nous n'avons pas à dicter leur conduite aux gouvernements étrangers; nous nous contentons de constater aujourd'hui que la nouvelle qui nous a émus hier n'a pas produit une moindre émotion en Italie; mais nous pouvons émettre un avis sur l'attitude que la nature des choses impose à nos représentants, c'est, nous le répétons, de ne sanctionner à aucun prix et d'aucune façon que ce soit les traités, conventions, stipulations, etc., qui, par l'annexion de Chypre, [illegible] à une puissance étrangère à la Méditerranée la prépondérance dans cette mer, et qui par le protectorat de la Turquie, [illegible] cette même puissance la suzeraine de l'empire ottoman. Si la convention du 4 juin est soumise au Congrès et approuvée, nos plénipotentiaires n'ont qu'à refuser d'apposer leurs signatures à l'acte qui la confirmerait; si elle n'est pas soumise au Congrès, ils ont encore à examiner très sérieusement s'il est possible de réserver efficacement les intérêts et les droits de notre pays en signant un instrument diplomatique incomplet et en dehors duquel ont été pris et exécutés des arrangements de la nature du traité qui donne Chypre à l'Angleterre et fait du sultan le vassal de la couronne britannique.

Voici comment s'exprime le *Temps*:

Quant aux intérêts français que nous entendons alléguer, et que la convention anglo-turque aurait lésés, nous attendons qu'on nous les fasse connaître. Ce n'est pas apparemment comme agrandissement de territoire qu'on en veut à l'Angleterre de l'acquisition d'une île sur les côtes de Caramanie. Ce n'est pas non plus comme occupation d'un point stratégique qui menacerait nos côtes et nos communications, car nous ne possédons rien dans ces parages. Il ne saurait être question d'une rupture de l'équilibre européen, puisqu'il s'agit essentiellement ici de l'Asie et de la rivalité de l'Angleterre et de la Russie dans des régions éloignées. La seule chose qu'on pourrait alléguer avec quelque apparence de raison, c'est que la nouvelle acquisition de l'Angleterre confirme et accroit la domination de cette puissance dans la Méditerranée, c'est-à-dire dans une mer dont nous sommes les principaux riverains.

Mais n'est-il pas [illegible] un peu tard pour nous de nous inquiéter de la domination anglaise dans la mer qui baigne notre Provence et notre Algérie, n'est-il pas un peu étrange d'afficher des préoccupations pour le canal de Suez et l'Egypte, lorsqu'il s'agit d'une puissance navale avec laquelle nous n'avons jamais eu l'intention de rivaliser et qui possède déjà Malte et Gibraltar? Ajoutons à cela que l'Angleterre n'est pas une nation conquérante et agressive, [illegible] ne s'exerce aujourd'hui que dans l'intérêt du commerce, de la paix, des libertés publiques et de la civilisation. Mais cela même n'est pas encore dire assez. L'alliance de l'Angleterre, que nous avons toujours regardée comme l'alliance naturelle de la France, ne nous a jamais été à la fois si indiquée et si nécessaire qu'aujourd'hui. Ce n'est pas lorsque le lien des trois empires vient de se resserrer par le règlement commun de la question turque, que nous devons montrer des susceptibilités irréfléchies envers une nation qui a besoin de nous comme nous avons besoin d'elle, et de qui nous pouvons beaucoup attendre sans avoir rien à en craindre.

Les *Débats* concluent dans le même sens et la *Liberté* termine ainsi:

En résumé, la presse française, à l'annonce du traité anglo-turc, a été prise d'un accès de chauvinisme. On a refait les vieux articles de 1840; encore un peu, on aurait fredonné le vieux refrain:

Non, jamais en France, (*bis*)
Jamais l'Anglais ne régnera!

Eh bien, nous ne craignons pas de le dire, cette politique est mauvaise et contraire aux intérêts bien entendus de notre pays. Il n'y a plus de rivalité entre la France et l'Angleterre. Cette puissance assume le rôle que nous avons joué en Orient et que nous sommes incapables de soutenir aujourd'hui. Tout est là.

Le ton de la presse anglaise est de nature à rendre facile la résignation à la presse française. Le *Times* déclare, en effet, que la Convention anglo-turque ne renferme aucune menace à l'adresse des puissances, et ne porte aucune atteinte à leurs droits.

"Avant tout, dit-il, nous désirons agir en complète harmonie avec la France. Notre situation à Chypre sera la meilleure garantie du respect de ses intérêts traditionnels, soit en [illegible] aux Lieux-Saints, soit en Egypte, [illegible] ont été unis à l'époque [illegible] de Crimée, et nous ne d[illegible] oublier que c'est à la coopération [illegible] la France que nous devons [illegible] partie l'aspect favorable sous [illegible] question d'Orient se présente [illegible] aujourd'hui pour nous."

L'IMMIGRATION.—Nous lisons dans la *Star*:

L'exode [illegible]

Dans un de ses discours il a fait la remarque que "le Texas est destiné à approvisionner de bétail non seulement les Etats-Unis, mais aussi une portion considérable de l'Europe." Pendant ces cinq dernières années le Texas a reçu de très nombreux [illegible] 1880 [illegible] en cet Etat une augmentation de population suffisante pour élever le nombre de ses représentants au congrès national de six à une douzaine. [illegible] lation du New Jersey s'est aussi [illegible] italiennes, venues en ce pays pour cultiver la vigne. Tout dénote que l'émigration générale de la présente année ne sera guère inférieure à celle de 1873. Nous avons beaucoup de place pour tous ceux qui veulent travailler et profiter des facilités que leur offre un pays dont les ressources sont illimitées.

—Quel est le légume le plus orgueilleux?

—C'est le haricot.... parce que tout le monde le sent.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 juillet.—Temps: pas de changement dans la pression atmosphérique, vent du sud, temps partiellement couvert et pluies locales.

Température du 27 juillet 1878.
Thermomètre de C. DUMANEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
Midi	90	32
3 P. M.	91	33
6 P. M.	86	30

Départs.—Voyageurs partis hier soir par la ligne de Mobile.—G. Townsent, New-York; Mme Mary Ashley Townsend, Mlle Cora A Townsend, Mlle Paisey, B Townsend, Mongomery, White Sulphur Springs, Va; M et Mme Geo Palfrey, master Herbert Palfrey, Niagara Falls; Jas B Guthrie, dame et nourrice, Sewanee; H. A Walmsley, New-York; Mme C H Arthur, Nashville; master C A Stickney, Greensboro; H B Krumbhaar et famille, Warm Springs, N C; Chas A Conrad et dame, Daggers Springs, Va; Colonel P B Spencer, Cincinnati; Honorable A S Yamer, (maire de Waterproof La.) Old Sweet Springs' Va; J B Larriette et femme, N Y; J Kohn et Mlle Kohn, Greenville; Mme W B Conger et deux filles, W B Bodger, Jr, Sewanll; Miles Bartha et Harism Simon, Greenville; Richard Moore, Louisville; M J Woodward, Charleston; Jos Given, Mme D A Given, Montgomery White Sulphur Springs; J B Williams, Pittsburg; Mme J C Herndon et famille, Warm Springs, N. C.

Pique-nique.—L'association d'assistance mutuelle des colporteurs en charrettes donnera son premier grand pique-nique au parc Oakland, dimanche 1er septembre 1878. Nous remercions la société de nous avoir adressé des invitations.

Un congrès dans l'intérêt du commerce américain.—Un comité composé de MM. John B. Lafitte, Wm. C. Black, Saml H. Kennedy, Edward A. Palfrey, John H. Kennard, Thos. D. Miller et Clement L. Walker, dans une circulaire portant la date du 24 de ce mois et qui nous est parvenue hier soir, convoque, au nom des autorités municipales, des organisations commerciales et agricoles de la Nlle-Orléans, un congrès des Etats et international qui se réunira, dans notre ville, le 3 décembre prochain.

Les trois principales questions à soumettre au congrès sont:

L'amélioration de la navigation du Mississippi et de ses tributaires;

La construction d'un chemin de fer qui reliera les Etats du Sud à ceux du Pacifique;

L'établissement de relations commerciales avec les Antilles, le Mexique et l'Amérique du Sud.

M. Lafitte et ses collègues expriment que vu l'importance du congrès, les propriétaires de lignes de chemins de fer, de steamers, de bateaux à vapeur et de navires ne manqueront pas d'y envoyer des représentants.

Nous formons les mêmes vœux que les honorables membres du comité.

Accident.—M. E. Scarry, député du marshal des Etats-Unis, a été blessé, hier matin, en [illegible] au coin des wagon du chemin de fer de Mobile, à l'angle des rues Champs-Elysées et Grands-Hommes.

On l'a transporté chez lui. La blessure n'est pas grave.

La fièvre jaune.—Le nombre de décès causés jusqu'ici par la fièvre jaune était, hier, à midi, est de dix-sept.

Le nombre de malades est de trente-cinq, dont deux à l'Hôtel-Dieu et quatre à l'hôpital de charité.

Hier matin, il a été constaté un décès au No 206 de la rue Bienville, près Tremé; un au No 118 de la rue Constance; deux à l'hôpital de charité.

Incendie.—Une maison basse de la rue Dergenois, entre les rues Palmyre et Banks, a été détruite par un incendie, hier matin, entre quatre et cinq heures. Elle appartenait à M. Laden, qui l'occupait et avait une assurance de quatre cent cinquante piastres.

Un cottage voisin, appartenant à M. James Quinn et habité par M. Hagan, a été brûlé en partie.

Dixième Ward.—Sous les auspices de l'Union des Indépendants et républicains il y aura un meeting des votants du 10me ward, samedi soir, 27 juillet, à la maison d'école, au coin des rues Chippewa et Philip, à 7 heures et demie.

La glace est, avec le fléau dont le Dr Choppin tente si énergiquement d'arrêter les progrès, un des graves sujets de conversation dans notre ville.

On se l'explique facilement: la glace, comme l'a très bien fait observer le président du bureau de santé, à la dernière séance de ce corps, ne nous est pas moins nécessaire, en ce moment, que le vivre elle-même.

Aussi chacun a-t-il été péniblement affecté à la nouvelle que la compagnie, pour des raisons qui sont livrées à l'appréciation publique, avait fixé le prix de la tonne à soixante piastres, de vingt à vingt-cinq qu'il était auparavant;

Aussi approuve-t-on les efforts consciencieux que fait M. Pilsbury pour importer, du Nord et de l'Ouest, une quantité suffisante que les consommateurs pourront avoir à des prix raisonnables; la coopération du bureau de santé aux mesures que le premier magistrat jugera nécessaires de prendre dans l'intérêt de la population.

Nous ne tarderons pas à recevoir de la glace, s'il faut en croire les réponses transmises de plusieurs centres, mais la première grande question est de savoir si la quantité qui nous arrivera répondra au besoin actuel et amènera une baisse des prix; la seconde, si les autorités veilleront à ce que les acheteurs en gros détaillent aux prix convenus avec elles.

M. Clarke, surintendant de la compagnie du chemin de fer de Jackson, s'est engagé à réduire de moitié le coût du transport. C'est là un bon commencement.

Paragraphes.—Les habitants de la rue Villeré, de la rue d'Orléans à la rue de l'Esplanade, se sont plaints de la malpropreté des ruisseaux de cette partie de la ville.

—Les résidents du quartier compris entre les rues Baronne, Claiborne, Prytania et Toledano ne sont pas plus favorisés que ceux de la rue Villeré.

—Les habitants de beaucoup d'autres rues pourraient en dire autant, mais ils ne le font pas.

—Les troupes stationnées aux casernes des Etats-Unis ont reçu l'ordre du départ. Les officiers sont autorisés à rester en ville s'ils le désirent, mais il est fort probable qu'ils ne le désireront pas.

—Nous sommes informés qu'un baril d'ordures a été exposé au soleil, durant quatre jours, dans la rue Villeré, entre la rue de l'Esplanade et le Chemin du Bayou. Le charretier a refusé d'en enlever le contenu, malgré les supplications des personnes du voisinage.

—La compagnie des waterworks désignera, chaque jour, à ses employés, les districts dans les ruisseaux desquels ils devront faire passer l'eau.

—L'ingénieur de la ville est d'opinion que le chemin [illegible] qui doit partir de la rue des Champs-Elysées et traverser le troisième district, gênera le commerce, attendu qu'il passera entre le marché Port et le bord du fleuve.

—On a beaucoup parlé [illegible] la réunion [illegible] républicains; [illegible] jours, [illegible] douane.

—Les travaux [illegible] sur les levées sont actuellement l'objet d'une sérieuse attention aux bureaux de l'ingénieur de l'Etat.

—Le bureau de liquidation vient d'ordonner la conversion des bons de l'association consolidée des planteurs de la Louisiane, conformément au décret de la cour suprême.

—La perte causée par l'incendie qui a détruit deux maisons et en a légèrement endommagé deux autres, [illegible] dans la rue Louisa, [illegible] mille piastres.

—L'agent fiscal a été chargé d'émettre pour $138,622.20 de nouveaux bons consolidés.

—La maison Dan. Talmage's Sons & Co a offert, sur la place, du riz de la nouvelle récolte, reçu de la propriété de M. J. Soller [illegible] au moulin de M. J. Fo[illegible]. Le prix d'achat est de dix cents la livre et la qualité prime.

—Le maire a reçu, hier, plusieurs dépêches qui démentent les bruits de rareté de la glace au Nord et à l'Est. Une maison de commerce de Baltimore nous offre de la glace à raison de sept piastres la tonne, livrée ici; elle a un vaste établissement sur la rivière Kennebec, Etat du Maine.

—Le Crescent City Ice Company a reçu, hier matin, douze cars de glace de Vicksburg et quatre de Chicago.

—Le maire tient de bonne source qu'on peut acheter de la glace à Chicago à raison de huit piastres la tonne, et que les frais de transport n'excéderaient pas la même somme.

—Le colonel Denis, administrateur des finances, a mis à la disposition des autorités la pompe de la presse à coton de la Levée pour faire passer de l'eau du fleuve dans les rigoles du septième district. Le colonel est président de la compagnie.

—Le prix élevé de la glace, un article de première nécessité en cette saison, a stimulé l'esprit d'entreprise de nos marchands de bière. Un car load de glace reçu hier, de l'Ouest, par chemin de fer, est revenu à $22 la tonne, tous frais compris. En présence de chiffres aussi modiques, comparativement, on a lieu de s'étonner que la glace puisse se débiter à $60 la tonne.

—Les administrateurs, après avoir consulté la loi, ne pensent pas pouvoir exécuter le projet de M. Hardee relativement à l'emploi des condamnés de la prison de paroisse pour le nettoiement des rues; ils vont, néanmoins, demander l'opinion du juge Whittaker et celle de l'avocat de la ville.

—M. McCaffrey a commencé les travaux qu'exige l'état de la plupart des canaux et rigoles. L'eau du nouveau bassin entre maintenant dans le canal Galvez.

—La compagnie de pompiers Orleans No. 21 vient de perdre son fameux cheval Beauregard, qui avait vingt-deux ans, et qu'elle possédait depuis dix-sept ans.

—Le juge Smith a prononcé l'acquittement de M. Bigney, hier matin. MM. Hearsey et Whitney ont fourni un cautionnement de deux cent cinquante piastres pour répondre de leur comparution le 3 du mois prochain.

—Le cadavre d'un blanc a été trouvé dans le fleuve, vis-à-vis de Tunisbourg.

—Les [illegible] du quartier [illegible] recevront de l'eau à [illegible] matin; ceux du premier district, de neuf heures à midi; ceux du deuxième district, de midi à cinq heures; ceux du troisième district commenceront à couler à partir de cinq heures. Les propriétaires sont invités à faciliter, autant que faire se pourra, le passage de l'eau dans les ruisseaux.

Collège de l'Immaculée Conception.—Les exercices de fin d'année de ce collège ont eu lieu hier soir. A cette fête avaient été conviés les parents et les amis des élèves, et c'est avec difficulté que la salle—bien que très vaste—a pu contenir la foule qui s'y pressait. Une tragédie en 5 actes intitulée: *The Fallen Monarch*, a été rendue d'une façon vraiment supérieure et fait honneur à ses interprètes MM. E. Teledano, M. Pinney, [illegible], Claverie, D. Craven, J. Fesber, J. Grant, A. Dufilho et G. Bostick. Pendant les entractes, un orchestre a exécuté divers morceaux d'opéras.

La soirée s'est terminée par la distribution des prix, partie du programme la plus intéressante. Au nombre de ceux qui se sont le plus distingués par leur application au travail, sont MM. L. D'Aquin, E. Teledano, E. Deville, Jules Sarrazin, A. Théard, M. du Quesnay, M. Philips, J. Buckley, E. Bayle, J. Henry, A. Kelshaw, D. Craven, C. Dobbs et E. Mortimer.

Parmi ces élèves que nous venons de citer, il y en a un, le jeune Jules Sarrazin, dont la récolte de lauriers est toujours abondante.

La maison d'éducation des Pères Jésuites est une des meilleures du pays, et la vogue dont elle jouit à juste titre est due à une habile direction.

L'INTERROGATOIRE DE NOBILING.—On lit dans le *Tageblatt* de Berlin:

"L'assassin Nobiling a subi les premiers interrogatoires mercredi, jeudi et vendredi derniers dans sa prison, en présence de MM. Johl, juge d'instruction; Kruger, président du tribunal, et Tessendorf, procureur d'Etat. Avant de procéder à l'interrogatoire, les médecins docteurs Liman, Wolff et Lewin avaient soigneusement examiné le malade et décidé qu'il pouvait subir un interrogatoire dont la durée ne dépasserait pas deux heures pendant quatre jours consécutifs.

"Nobiling a donné des détails complets sur sa personne et sur sa famille; il a nommé tous les membres et a promis de dire toute la vérité pour se recommander à la bienveillance de ses juges.

"Le jour de l'attentat, il avait dit, lorsqu'il fut interrogé, qu'il avait des complices appartenant à son parti, qu'il n'avait aucune raison de les ménager, mais que cependant il ne les nommerait pas. Sur cet aveu, toute la police criminelle fut mise sur pied pour découvrir ces complices; mais les recherches furent infructueuses.

"Quelques unes des personnes arrêtées, quoique soupçonnées d'avoir eu connaissance du projet de Nobiling, durent être relâchées, faute de preuves suffisantes. Il s'agissait donc, dans ce premier interrogatoire, d'arriver à connaître ses complices. Nobiling répondit aux questions qui lui furent adressées à ce sujet:

"J'ai exécuté mon projet à moi seul et j'ai moi-même préparé mes armes. J'avais toujours l'intention de commettre seul l'attentat et de mettre fin à ma vie en me tirant une balle dans ma tête. Cependant, avant de mettre mon projet à exécution, j'en ai parlé à plusieurs personnes qui n'ont pas cherché à me dissuader. Je ne pourrais donc admettre qu'elles désapprouvassent mon plan. Toutefois, je ne les nommerai pas."

"C'est là le résultat des trois dernières interrogatoires que Nobiling a subis. Après le troisième, les médecins ont [illegible] l'état de Nobiling s'était sensiblement aggravé à la suite des efforts qu'il s'était imposé."

Bulletin météorologique.

Vendredi, 26 juillet, 3 h. 42 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	94	Memphis, Tenn.	92
Corsicana, Tex.	[illegible]	Mobile, Ala.	96
Cairo, Ill.	[illegible]	Montgomery, Ala.	94
Cincinnati, O.	[illegible]	Nashville, Tenn.	94
Davenport, Iowa	74	New Orleans, La.	94
Dubuque, Iowa	74	Omaha, Neb.	90
Galveston, Texas	88	Pittsburg, Pa.	74
Indianola	91	Savannah, Ga.	96
Keokuk, Iowa	79	Shreveport, La.	90
Key West, Fla.	85	St Louis, Mo.	85
La Crosse, Wis.	74	St Paul, Minn.	81
Leavenworth, Kas.	80	Vicksburg, Miss.	94
Louisville, Ky.	87	Yankton, D. T.	74

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux basses).

Augusta	[illegible]	Nashville, Tenn.	1.05
Cairo, Ill.	[illegible]	New Orleans	7.00
Cincinnati, O.	[illegible]	Omaha, Neb.	14.05
Davenport	[illegible]	Pittsburg, Pa.	1.04
Keokuk, Iowa	[illegible]	Shreveport, La.	20.02
La Crosse, Wis.	[illegible]	St Louis, Mo.	[illegible]
Leavenworth, K.	12.07	St Paul, Minn.	3.05
Louisville, Ky.	[illegible]	Vicksburg, Miss.	24.07
Memphis, Tenn.	12.07	Yankton	[illegible]

[illegible] SIMONS, Sergent Signal Service, U. S. A.

—Les [illegible] qui leur donne de la vigueur et qui les [illegible]. Une trop grande tension les affaiblit. Ce [illegible] leur faut alors, c'est un tonique, non un [illegible]. Le dernier est utile seulement quand il y a [illegible] et quand il existe une nécessité immédiate de produire le calme au [illegible]. Les Hostetter's Stomach Bitters [illegible] la tranquillité aux nerfs en leur donnant [illegible] les impressions [illegible] de la vue, de l'ouïe et de la réflexion. [illegible]

[illegible]

LES MODES POUR LES HOMMES.—Pour une fois, comme on dit en Belgique, occupons-nous de cette spécialité.

Voici des détails curieux, publiés par le *Sport* à ce sujet:

"Cette année, la mode pour les hommes est aux jaquettes boutonnant jusqu'au cou avec un revers imperceptible. Les redingotes se font à une seule rangée de boutons, à la façon des tuniques militaires; les pantalons à la Jean-Jean sont courts et flottent sur le cou-de-pied. Les chemises à petits cols cornés, comme le coin d'une carte de visite. Les costumes de fantaisie se font de même nuance, mais dans une gamme de tons différents: marron, vert russe, bleu autrichien. On a une jaquette marron foncé par exemple et un pantalon marron clair.

"Comme cravate, les jaconas à l'anglaise de toute disposition, les soies quadrillées, les grenadines frappées, ont la vogue. Quant aux chaussettes de soie, on les fait de jaspées, de mordorées et de diaprées qui ne laissent rien à désirer. Toujours beaucoup de fleurs à la boutonnière, mais partout pour la matinée.

"A Londres, le fin du fin est de porter à la boutonnière, le soir, un bouquet aux couleurs des maîtres de la maison chez qui on est reçu. Ainsi, allant chez le maréchal Mac-Mahon, on porterait un bouquet d'œillets rouges et blancs; chez la princesse de Sagan, on aurait des roses de roi mêlées à du mimosa ou des boutons d'or; chez la duchesse de Bisaccia, on mélangerait l'œillet blanc et le bluet avec une rose rouge au milieu; chez la marquise de Montault, on porterait des fleurs bleues et blanches; chez la duchesse de Gadagne, les roses rouges seraient tout-à-fait de mise, que sais-je encore? Vous connaissez maintenant le procédé. C'est là de la courtoisie dans l'élégance au plus haut point.

Une vérité indéniable.—Vous mériteriez de souffrir et de vivre une vie misérable dans ce monde [illegible] "Green's August Flower" [illegible] pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.

Décédée, le 24 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur l'habitation du Gén. Alex. DeClouet près St Martinville, Dame PAUL L. DeCLOUET née JANE ROMAN.

Décédé, hier matin, à 8 heures, à l'âge de 33 ans, ALBERT DUBOS natif de St-Germé, département du Gers (France). Les amis et connaissances de son frère Jacques Dubos ainsi que les membres de la Société Culinaire sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures et demi. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin Bienville et Tremé. De la part de son frère.

Société Culinaire Philanthropique de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier matin, à 8 heures à l'âge de 33 ans, ALBERT DUBOS, natif de St-Germé, département du Gers (France) frère du sociétaire Jacques Dubos. Les membres de la Société sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 27 du courant, à 11 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière demeure, coin Bienville et Tremé.
Le Secrétaire, RÉMI LUREIGT.

[La communication ci-après aurait dû paraître hier matin, mais elle nous est parvenue à une heure trop avancée de la nuit pour que nous pussions la traduire.]

AU PUBLIC.

Mercredi, 24 juillet, vers 2 heures et demie de l'après-midi, je me suis rendu au domicile de M. Bigney du *City Item*. L'y ayant rencontré je lui ai dit que je venais le voir de la part de l'éditeur du *Democrat* au sujet d'un article publié dans son journal, et qu'on lui demandait la rétractation. M. Bigney [illegible] de l'éditeur du *Democrat* individuellement [illegible] refusé de [illegible] dernier journal.

Je lui ai alors demandé s'il accepterait un cartel, et il m'a répondu qu'il ne le ferait dans aucun cas. Je suis allé plus tard, ainsi qu'il avait été convenu entre nous, le voir au bureau du *City Item*, et il a encore refusé de publier une rétractation. Je lui ai dit alors que le major Hearsey m'avait chargé de lui faire savoir que si la rétractation était refusée et que comme il lui refusait de se battre, il ne lui restait pas d'autre moyen d'obtenir satisfaction, et que M. Bigney eût à se tenir sur la protection [illegible] qu'ils se rencontreraient. M. Bigney a été ainsi [illegible] attaqué.

Jeudi matin, 25 juillet, le major H. J. Hearsey, se trouvant toujours offensé par l'article qui avait paru dans le *City Item* et qui mettait en doute le courage et le caractère personnel de la rédaction du *Democrat*, a attendu au coin des rues Natchez et Camp M. J. Bigney, l'auteur de l'article.

Vers 10 heures et demie, me trouvant sur le trottoir de la rue Natchez, j'ai aperçu M. Bigney accompagné d'un homme. J'ai informé le major Hearsey que M. Bigney venait, et M. Hearsey [illegible] dans la rue, a abordé M. Bigney en lui disant: "Nous devions bien de régler cette affaire tel même," et il lui a porté en même temps un violent coup de canne à l'épaule droite. M. Bigney a fait le mouvement de quelqu'un qui cherche à saisir une arme, mais un second coup suivant [illegible] le premier, il a levé le bras droit pour protéger sa tête. Au quatrième coup M. Bigney a saisi la canne et, tandis que le major Hearsey s'efforçait de la lui retirer des mains, il a glissé et est tombé sans lâcher la canne. M. Bigney a essayé vainement pendant quelques instants de l'arracher des mains de son adversaire.

Après une courte lutte à terre, entre les deux adversaires, je me suis avancé et j'ai dit: "Messieurs, c'est assez, relevez-vous." L'un et l'autre se sont relevés, chacun tenant la canne. J'ai invité M. Bigney à lâcher prise, et il m'a demandé s'il serait de nouveau frappé dans le cas où il le ferait. Le major Hearsey a dit alors: "Dieu vous damne, vous n'êtes pas encore assez battu," et M. Bigney a cédé prise.

Lorsque le premier coup a été porté par le major Hearsey, [illegible] qui accompagnait M. Bigney, a tiré de sa poche un revolver de Colt à six coups, et l'armant a fait une démonstration hostile qui a été arrêtée et je lui ai commandé de baisser son pistolet et de rester. Il tenait nonchalamment son arme à la main; il n'a ni avancé, ni ne m'a adressé une seule parole, ni ne m'a dit de ne pas avancer. Il paraissait fort agité et évidemment se rendait à peine compte de ce qui se passait.

M. Bigney n'a pas terrassé le major Hearsey; il ne l'a pas frappé une seule fois. M. Hearsey a glissé et est tombé, et M. Bigney n'a pas essayé un seul instant pendant la lutte de frapper son adversaire.

C'est avec regret que je donne au public les détails de cette affaire, mais la publication inexacte qui en a été faite me force d'imposer silence à mes sentiments naturels et de dire la vérité sur le traitement infligé à M. Bigney.

Agréez, etc. C. F. WHITNEY.
27 juil—

ENTREPOT DE TAPIS.
17 .... Rue de Chartres 17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRÈS BAS PRIX 300 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux rouges, fantaisie; TAPIS de tous genres et de toutes qualités; TOILES CIRÉES pour planchers et tables; STORES, Dessus de tables et de pianos; RIDEAUX et Etoffes à meubles. BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C, &C.
4 juillet— A. BROUSSEAU & SON.

BORGES' HOUSE,
SALON D'HUITRES de la BAIE
[illegible]
RESTAURANT,
109 .... DOUANE 109
Entre Royale et Bourbon, Nlle-Orléans, Lne.
LA GRANDE OUVERTURE de ce magnifique établissement aura lieu Samedi, 27 juillet 1878.

M. M. G. BORGES est très favorablement connu du public comme l'ancien propriétaire de l'ACME SALOON, rue Royale, qu'il a dirigé avec un succès si marqué. Il est fier de pouvoir maintenant faire l'ouverture d'un des établissements les plus élégants qui se puissent voir à la Nlle-Orléans.

Tout dans la maison est nouveau excepté quelques barils de whiskey H. S. Hannis. Rappelez-vous le No. 109 rue de la Douane.
27 juil—3t.

Paris ce 9 juillet 1878.
Monsieur A. Durieu,
Monsieur.
N'ayant pu, d'après vos ordres, obtenir un endroit pour vos vitrines de chaussures, à l'exposition même, j'ai cru de mon devoir de faire le bien ailleurs, j'ai donc fait, tout près du Trocadéro au coin d'un des jardins qui l'entourent, j'y ai fait ériger une gentille petite bâtisse et j'ai fait une exposition de vos articles. Sur vos dix vitrines c'est celle qui porte le nom d'ETOILE ROUGE qui a remporté le plus de succès. Du matin au soir votre exposition attire des milliers de gens et je puis vous dire que vos articles sont tellement élégants qu'ils feraient fureur en France. Votre botte BATELIÈRE et vos pantoufles AIMÉE ont été photographiées pour plusieurs magasins de Paris. Je termine disant "Triomphe pour la chaussure de l'Etoile Rouge" j'ai expédié tous vos nouveaux patrons de souliers pour femme et enfants le 15, vous trouverez sans doute le tout à votre arrivée à Philadelphie.
Votre respectueux serviteur
27 juil—2t. ARMAND BRUIESSE

AVIS.
ETANT dans la nécessité de faire venir notre glace par chemin de fer, notre prix pour la glace à partir du 25 du courant et jusqu'à l'arrivée d'une de nos cargaisons par navire, sera de ($60) Soixante Piastres la tonne.
Crescent City Ice Company.
B. GA[illegible]
J. M. W[illegible]

Mairie de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1878.
DES soumissions cachetées seront reçues jusqu'à Mardi 30 juillet, à 10 heures du matin, pour la construction de l'école McDonough, coin des rues Prieur et Palmyre. Les Devis [illegible] au Bureau du Maire. [illegible]
ED. PILSBURY, Maire.
J. C. DENIS Administrateur des Finances.
J. G. BROWN, do des Comptes Public.
Commissaires du McDonough School Fund.
24juil—au 30.

TRANSFERT DE MAGASIN.
ELKIN & CO.,
168 .... RUE DU CANAL 168
se proposant de transférer leur magasin au No. 180 RUE DU CANAL, vers le 1er septembre offrent de GRANDS AVANTAGES aux acheteurs de
TAPIS,
TOILES CIRÉES, NATTES, &c., afin de diminuer leur stock. 24 juillet—1m

LIGNE RAPIDE DE MOBILE.
Deux Magnifiques
EXCURSIONS!!
Une piastre le billet, aller et retour.
Grande course entre le Natchez C. et le Cyndna, à la Baie St. Louis
Samedi, 27 Juillet 1878.
Régates à Biloxi, mardi 30 juillet.
[illegible] retour à 9 heures 44 minutes du soir.
Les billets seront en vente au coin des rues Camp et Commune, la veille de chaque excursion et le matin même du départ au Dépôt.
24 juil—6t

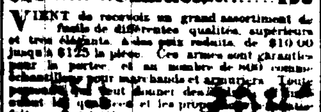

J. SAGET,
196 .... Chartres 196
VIENT de recevoir un grand assortiment de fusils de différentes qualités, supérieurs et très élégants, à des prix réduits, de $10 00 jusqu'à $125 la pièce. Ces armes sont garanties pour la portée et un nombre de [illegible] commissionnaires pour marchands et armuriers. [illegible]
21 juil—1 m.

AUX FAMILLES!
LE MALAKOFF BITTERS
se trouve en vente chez les principaux pharmaciens de cette ville. Pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné, afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicales que possède ce Bitter.
Propriétaire, Alph. WALZ.
31 mars— 26 rue Canal.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

PHILIP WERLEIN,
No. 135, RUE DU CANAL.
Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud.
M. WERLEIN offre un assortiment de plus de
200 PIANOS ET ORGUES

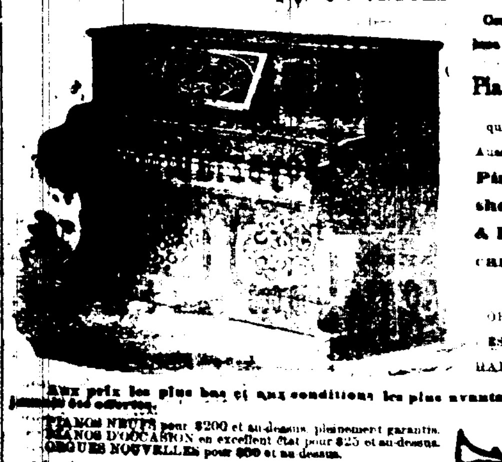

Comprenant les célèbres Pianos Chickering qui sont sans rivaux.
Aussi—les excellents Pianos Knabe, Mathushek, Hardman & Hale, droits et carrés.
Aussi les ORGUES renommés ESTY & MASON & HAMLIN.
Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.
PIANOS NEUFS pour $200 et au-dessus, pleinement garantis.
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au-dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au dessus.

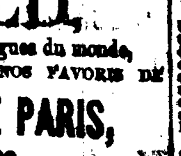

Réparation, accord, loyer et échange de pianos, aux conditions les plus raisonnables.
Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.
12 mai—

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000
ont été faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.
Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'obtiennent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence. GRUNEWALD [illegible] contre les imitations.
GRUNEWALD est également agent-général pour la vente des PIA[illegible]

NOS STEINWAY "DOUBLE VETO" [illegible] TOUS LES AUTRES pour la vente des pianos recherchés, de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant.
ORGUES des meilleures maisons — Importation de tout ce qui se rattache à la musique, etc.
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
S'adresser à
Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, No 14 à 22 de la rue Baronne.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters [illegible]
17 mars 78—1 an. No 1 rue de Chartres et 36 rue Esplanade, Nlle-Orléans.

PHARMACIE DUCONGÉ,
20 .... RUE DE CHARTRES 20
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.
L[illegible] de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie [illegible] un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, [illegible] DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES [illegible]. M. Carrouché [illegible] des médicaments patentés dont nous donnons chaque jour [illegible] La maison sollicite des ordres [illegible] Dépôt du Sirop [illegible]
Agence pour la vente du Wilson's Pectoral Remedy. 1er sept.—1 an.

Pour Trésorier d'Etat,
JUST COMBS, d'Ascension.
Candidature sujette à la décision de la convention démocratique de Baton-Rouge.
17 juil—

10 cts. l'Excursion.
TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après-midi pourra le faire moyennant DIX SOUS. Cette modique somme payée en s'embarquant sur le bateau-ferry donnera le droit d'y demeurer toute l'après midi pourvu qu'on ne le quitte pas d'un instant. Enfants au dessus de trois et au dessous de douze ans, moitié prix; enfants au-dessous de trois ans, gratis.
26juil—

Université de l'Etat de la Louisiane
—ET—
Collège agricole et mécanique.
BATON-ROUGE, Louisiane.
ORGANISATION MILITAIRE.
LA DIX-NEUVIÈME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.
DÉPENSES.
Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et soins de domestiques, $11; blanchissage et raccommodage, $2; combustible et éclairage, 50 cts; canal 50 cts; soins de médecin, $1; total $15, ou pour les neuf mois de session, $135, ou payable mensuellement d'avance dans cette proportion si l'élève ne fait qu'une partie de la session.
Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi qu'il suit: uniforme, vêtements et casquettes, $50; livres et fournitures, $10; médicaments $2; casse et accidents $3; total, $65, payables $40 à l'entrée au collège et $25 le 1er janvier. La balance non dépensée est remboursée.
Dépenses totales fixes et casuelles, par session de neuf mois, $200.
Les élèves peuvent entrer au collège en un temps quelconque de la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collège.
Ils peuvent prendre pension à Bâton-Rouge au prix demandé par l'Université.
L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.
Exercices militaires.—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Bâton Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont, la nuit comme le jour, soumis à la discipline militaire. Les élèves qui prennent pension et logent à Bâton Rouge, ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.
Instruction religieuse.—On reçoit à l'Université l'instruction catholique ou protestante. Le dimanche, les élèves devront suivre les exercices religieux dans les églises de Bâton Rouge que leurs parents auront désignées.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à D. F. BOYD Président.
18 juil—3m

CHAUSSEZ-VOUS
—A—
L'Étoile Rouge
Coin Douane et Bourbon.
18juil—1m

AUX DAMES!
Confections telles des meilleurs goûts,
Détaillées aux prix de gros.
Confection de deux pièces, $2.50, confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou six pièces de confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers. Ils sont bien faits, élégamment garnis de brun [illegible] supérieure est un liseré blanc.
Le buste a de 28 à 42, nous en faisons de plus grands dans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendeurs 10 confections en recevront une gratis.
Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle pl[illegible] et au nouveau [illegible] de Poster. Adresser toutes les demandes à
G. W. FOSTER & CO.,
172 à 265 E. Madison St. Chicago.
22juin—

Californie! Californie!!
GOLDEN CHAMPAGNE,
—VIGNOBLE DE—
GUSTAVE MAHÉ,
à San Mateo.
ANT. GIRAUD,
AGENT POUR LE SUD,
48 .... Rue Decatur 48
OFFRE au commerce un nouvel envoi de ce Champagne qui a été introduit il y a 4 mois à peine avec tant d'avantage sur notre marché.
Ce vin, tant par sa qualité que par son bon conditionnement, en outre de la modicité de son prix peut être comparé avec avantage à bien des marques de champagne importées [illegible]
23 juin—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 26 juillet—CLASSE NO 176
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
74	27	24	59	15	19	39	13	31	57	40	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature, Ce 26 juillet 1878—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.
Les listes de nos tirages quotidiens, peuvent être vues en tout temps, dans toutes nos succursales.

Pierre dans la Vessie,

La Buffale Lithia Water
guérit de la pierre après que les médecins ont condamné le malade.
La pierre mise dans un verre d'eau Lithia se résout en poudre fine en trois heures.
Cas de M. C. Wolfe, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.
Paroisse Pointe-Coupée, Lne, 2 avril 1878.
A M. Thomas F. Goode,
Propriétaire des Buffalo Lithia Springs, Va.
Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins. elles furent suivies de violentes attaques qui se déclarèrent en moyenne deux fois par semaine et me torturaient. Je [illegible] pierres du poids de quatre à six grains, et d'autres fois une matière volumineuse [illegible] en grande quantité, et [illegible]
J'employai vainement les meilleurs médecins. [illegible] à une telle condition que ces derniers me dirent franchement que l'art était impuissant et que mon cas était désespéré. Je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de mes misères. M. J. L. Lyons pharmacien droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla il y a environ six mois d'essayer de la Buffalo Lithia Water No 2, et je fis ce qu'il me recommandait. [illegible] une attaque beaucoup plus faible que celles dont je souffrais habituellement, et je rendis deux pierres. Je mis [illegible] dans un verre d'eau Lithia [illegible] de trois heures elles étaient réduites en poudre fine. [illegible] j'ai repris mes forces [illegible]
La douleur aux reins a entièrement disparu; j'ai regagné l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux [illegible] Lithia Water.
Agréez, etc.,
C. WOLFFE.
Déclaration de M. J. L. Lyons droguiste en gros et importateur, 42 et 44 coin Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.
Nlle-Orléans, Lne, 3 avril 1878.
Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration précédente de M. C. Wolfe qui est un de nos plus estimables citoyens.
26 juillet—3m J. L. LYONS.

INFIRMERIE.
MME ANTOINE MARIE CÉLESTE, rue Dauphine No 147, entre Toulouse et St Pierre, a repris l'exercice de sa profession de GARDE-MALADE qu'elle exerce depuis nombre d'années, ayant acquis dans les précédentes épidémies une grande expérience dans cette partie. Elle reçoit les malades chez elle sur la recommandation des médecins, et se charge aussi de fournir immédiatement les garde-malades les plus capables.
26juil—2t

Hôtels, Restaurants, &c.

GRANDE ILE
SHADY GROVE HOTEL
M. DUBUCLET D'AUTERIVE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a fait de la belle résidence de M. Numa Coulon, à la Grande Ile, un excellent hôtel où il est prêt à recevoir les voyageurs et les touristes. Les prix sont très modérés. On trouvera chez lui tout le confort désirable.
On peut avoir des renseignements sur le "Shady Grove Hotel" en s'adressant au Dr. Geo. W. Lewis, 140 rue du Canal, ou à M. J. SAMBOLA, 200 rue Decatur.
6 juil—1m

MONTROSS HOUSE,
(Ancien Montross),
A BILOXI, MISSISSIPPI.
Cet hôtel est ouvert et restera ouvert toute l'été et l'hiver.
Le propriétaire [illegible] à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.
Il a loué, pour plusieurs années, de vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de "Shady Grove." Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en "retraite de célibataires." Le club de la campagne [illegible] Un immense terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des pique-niques.
Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds de belles cabanes à bains, ouvrant en vue de la Golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.
Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien.
S'adresser à
P. J. MONTROSS propriétaire,
J. BENJ. CHANDLER,
Mechanic's & Dealers' Exchange,
18 juin—3 1/2 m 47 rue St Charles.

THE ROYAL,
A Hamilton, Ontario, Canada.
THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe et principalement en vue du confort des pensionnaires, il réunit tous les agréments que l'on peut désirer. [illegible] "The Royal" a pour succursale
THE OCEAN HOUSE,
bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau en cavalcades sur le rivage, etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.
L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.
Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à
HOOD & BROTHER, propriétaires,
30mai— Hamilton, Ontario.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.
M. BOULD prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Les prix sont très modérés.
1 juin—2m

BLADON SPRINGS,
(Sources de Bladon),
DANS L'ALABAMA,
Ouverture le 1er Mai 1878.
L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, sera ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'intestins, de maladies des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de la syphilis, sous toutes les formes, de rhumatisme, les femmes atteintes de affections dont elles souffrent habituellement, [illegible] à ces eaux un moyen de guérison [illegible]
Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.
Pension, $40 par mois.
$12.50 par semaine.
Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à J. CONNER & CO., Bladon Springs, Choctaw County, Ala.
Ou à
I. L. LYONS, Agent, Au coin des rues Camp et Gravier, Nlle-Orléans.